

1. DURÉE DU CONCOURS

Ce concours est tenu par iA Groupe financier. Le concours se déroule au Canada et aux États-Unis sur Internet via ia.ca/125ans ou ia.ca/125years à compter du 20 mars 2017, à 9 h jusqu'au 21 avril 2017, à 23 h 59 (la « période du concours »).

2. ADMISSIBILITÉ

Ce concours est ouvert uniquement aux employés actifs et retraités de iA Groupe financier, incluant les filiales. Pour être admissible, l'adresse courriel utilisée doit être obligatoirement l'adresse de iA Groupe financier ou de la filiale, sauf pour les retraités, qui peuvent utiliser une adresse personnelle.

3. COMMENT PARTICIPER

Pour participer, il suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible au ia.ca/125ans ou ia.ca/125years pendant la période du concours en remplissant obligatoirement tous les champs.

L'employé devra décrire une histoire ou une anecdote en lien avec iA Groupe financier ou avec une filiale. L'histoire doit être réelle. L'histoire doit être personnelle, elle ne peut pas être celle d'un autre.

Pour toute la durée du concours, il y a une limite d'une inscription par employé.

4. PRIX

Un (1) forfait voyage pour deux d'une valeur de 7 500 \$. La personne gagnante pourra choisir entre trois (3) forfaits voyage différents, décrits ci-dessous. Ce prix, selon la loi, est considéré comme un avantage imposable. La personne gagnante recevra un T4 pour la valeur du prix.

Le prix est non monnayable, non transférable et non échangeable. La personne gagnante devra accepter le prix tel que décrit.

Le choix du forfait devra être confirmé avant le 31 août 2017.

Option 1 : Partez à l'aventure à Hawaï

Le forfait comprend :

- Vols internationaux entre Montréal et Honolulu en classe économique avec Air Canada
- Vols internationaux entre Maui en classe économique avec Air Canada
- Vol intérieur entre Honolulu et Maui
- 5 nuits au Shoreline Hotel Waikiki, chambre standard vue sur la ville
- 5 nuits au Napali Shores Maui by Outrigger, studio standard vue jardin
- Location d'une voiture décapotable à Honolulu
- Location d'un SUV à Maui
- Excursions prévues
- 500\$ CAD en argent de poche pour dépenses personnelles
- Taxes aéroportuaires

Détails des excursions :

- Honolulu : Aventure au cratère de Diamond Head (randonnée)
- Visite de Pearl Harbour et du USS Arizona Memorial
- Survol d'Oahu en hélicoptère
- Maui : Croisière et plongée avec masque et tuba à Molokini

Frais à la charge du client : Assurance voyage / Dépenses personnelles / Passeport / Pourboires.

La valeur approximative du voyage est notamment basée sur une valeur moyenne en ce qui a trait à la partie correspondant au transport aérien aller-retour en classe économique à partir de Montréal à destination de Honolulu et de Maui à destination de Montréal. Description à titre indicatif seulement. Le prix du forfait est sujet à changement au moment de la réservation. Conditions : Aucune autre promotion ou rabais ne peuvent être jumelés à cette suggestion de voyage. Validité : Un an après la date du tirage. Ce certificat promotionnel est non remboursable, non transférable et non cessible. Peut être échangé pour un crédit-voyage chez Voyages Laurier Du Vallon d'une valeur de 7 500 \$ taxes incluses, applicable sur tous les forfaits vacances et croisières. Sujet à la disponibilité du forfait au moment de la réservation. Doit être utilisé en une seule fois.

Option 2 : Croisière de rêve en Méditerranée

Le forfait comprend :

- Vols aller-retour, Montréal-Rome, en classe économique
- Croisière à bord du Celebrity Reflection au départ de Civitavecchia (Rome)
- Cabine intérieure, 10 nuits
- Transferts aller-retour
- Tous les repas et boissons inclus (excluant les restaurants de spécialité)
- 500 \$ CAD en argent de poche pour dépenses personnelles
- Taxes hôtelières, aéroportuaires et portuaires

Itinéraire :

- Jour 1 Départ de Montréal – Rome, Italie. Embarquement sur le navire
- Jour 2 Messine, Italie
- Jour 3 Vallette, Malte
- Jour 4 En mer
- Jour 5 Mykonos, Grèce
- Jour 6 Rhodes, Grèce
- Jour 7 Santorin, Grèce
- Jour 8 Piraeus, Grèce
- Jour 9 En mer
- Jour 10 Naples, Italie
- Jour 11 Rome, Italie. Départ pour Montréal

Frais à la charge du client : Assurance voyage / Dépenses personnelles / Passeport / Pourboires.

La valeur approximative du voyage est basée sur une valeur moyenne en ce qui a trait à la partie correspondant au transport aérien aller-retour en classe économique à partir de Montréal à destination de Rome. Description à titre indicatif seulement. Le prix du forfait est sujet à changement au moment de la réservation. Conditions : Aucune autre promotion ou rabais ne peuvent être jumelés à cette suggestion de voyage. Validité : un an après la date du tirage. Ce

certificat promotionnel est non remboursable, non transférable et non cessible. Peut être échangé pour un crédit-voyage chez Voyages Laurier Du Vallon d'une valeur de 7 500 \$ taxes incluses, applicable sur tous les forfaits vacances et croisières. Sujet à la disponibilité du forfait au moment de la réservation. Doit être utilisé en une seule fois.

Option 3 : Sensations fortes au Costa Rica

Le forfait comprend :

- Vols internationaux entre Montréal et Liberia en classe économique avec Sunwing
- Dreams Las Mareas 5 étoiles : Hébergement en suite junior vue montagne jungle
- Tous les repas et boissons inclus à l'hôtel
- Transferts aller-retour à l'hôtel
- Excursions prévues au programme
- Taxes hôtelières et aéroportuaires

Détails des excursions :

- Borinquen Expedition : Circuit de tyrolienne et de baignade dans des sources thermales
- Combo Buena Vista : Aventure dans la forêt tropicale, excursion en canopée, glissade d'eau naturelle, équitation, baignade
- Rafting sur le Rio Pacuare : excursion de 2 jours, 1 nuit
- Leçons privées de surf

Frais à la charge du client : Assurance voyage / Dépenses personnelles / Passeport / Pourboires.

La valeur approximative du voyage est notamment basée sur une valeur moyenne en ce qui a trait à la partie correspondant au transport aérien aller-retour en classe économique à partir de Montréal à destination de Liberia. Description à titre indicatif seulement. Le prix du forfait est sujet à changement au moment de la réservation. Conditions : Aucune autre promotion ou rabais ne peuvent être jumelés à cette suggestion de voyage. Validité : Un an après la date du tirage. Ce certificat promotionnel est non remboursable, non transférable et non cessible. Peut être échangé pour un crédit-voyage chez Voyages Laurier Du Vallon d'une valeur de 7 500 \$ taxes incluses, applicable sur tous les forfaits vacances et croisières. Sujet à la disponibilité du forfait au moment de la réservation. Doit être utilisé en une seule fois.

Les détails des vols seront déterminés entre la personne gagnante et iA Groupe financier (ou Voyages Laurier Du Vallon) au moment de remettre le prix et de choisir le forfait.

5. DÉSIGNATION DE LA PERSONNE GAGNANTE

Après la fin des inscriptions, une analyse de celles-ci sera faite par un comité qui sélectionnera les 10 meilleures histoires ou anecdotes selon des critères préétablis. Les employés et retraités pourront par la suite, entre le 8 mai et le 19 mai 2017, voter pour l'histoire ou l'anecdote qu'ils préfèrent. La personne obtenant le plus de votes sera déclarée gagnante le 29 mai 2017.

Les histoires retenues seront traduites et présentées de manière anonyme pour ne pas influencer le vote. Le nom des « raconteurs » sera diffusé lors de l'annonce de l'histoire gagnante.

6. CHANCES DE GAGNER

Tous les employés qui ont rempli le formulaire et partagé leur histoire ou une anecdote en lien avec iA Groupe financier ont une chance de gagner. La personne gagnante sera contactée directement par un membre du comité des fêtes du 125^e.

7. INFORMATION SUR L'IMPOSITION

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, le prix offert par iA Groupe financier représente un avantage imposable. La juste valeur marchande de l'avantage sera ajoutée au revenu de l'employé et il sera assujéti aux retenues à la source.

L'exemple suivant présente un calcul de l'avantage imposable que pourrait avoir un employé lors de la réception du prix, basé sur un exemple au taux d'imposition de 25 % :

Valeur du prix 7 500 \$	Si la personne est imposée à 25 %	Montant pour l'employé = 1 875 \$
-------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

Dans cet exemple, le voyage, d'une valeur de 3 750 \$ par personne, coûterait donc 937,50 \$ par personne, y inclus les taxes.

Nous comprenons que certaines personnes préféreraient ne pas avoir une telle imposition. La personne gagnante pourra choisir d'utiliser un chèque-cadeau au montant qui lui convient, tenant compte que le maximum sera de 7 500 \$. Ce chèque-cadeau sera assujéti aux conditions énumérées au point 4.

Foire aux questions

Est-ce que je peux raconter l'histoire de quelqu'un d'autre?	Non, c'est VOTRE histoire que nous voulons connaître
Est-ce que l'histoire peut être fictive?	Non, elle doit être réelle.
Puis-je raconter plus d'une histoire?	Non, racontez votre meilleure
Puis-je participer plusieurs fois avec la même histoire?	Non, ce n'est pas un tirage
Est-ce que les filiales sont incluses ?	Oui, tous les employés de iA Groupe financier peuvent participer
Est-ce que les retraités peuvent participer?	Oui, tout à fait!
Quel genre d'histoire allez-vous retenir ?	Peu importe. Amusant, touchant... le comité sélectionnera ses coups de cœur
Pourquoi seulement 200 mots ?	Nous voulons limiter afin que l'essentiel des histoires nous soit raconté. Soyez bref et percutant!
Si je n'étais pas chez iA et que mon histoire est bonne?	Si l'histoire n'a aucun lien avec iA, elle ne peut pas être considérée.